

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

**Jeudi 19 mars 2026**  
**Hôtel VAL-VIGNES à Saint Hippolyte (68)**

### PROCÈS VERBAL

#### Ordre du jour

- 1 Accueil par André BUHLER, Président de la Section ALSACE de la FNRCE
- 2 Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 mars 2025
- 3 Rapport financier
- 4 Rapport des vérificateurs aux comptes
- 5 Demande de quitus
- 6 Gouvernance de la Section Alsace
- 7 Nomination des membres de la Commission des vérificateurs aux comptes
  - Élection complémentaire au Conseil Régional
  - Nos représentants aux Assises Nationales 2026 à Orléans
- 8 Rapport d'activité présenté par André BUHLER, Président de la Section Alsace
- 9 Intervention de Monsieur Bernard d'ARQUY, Président de la Fédération Nationale des Retraités Caisse d'Épargne
- 10 Intervention de Monsieur Hervé TILLARD, Président BPCE Mutuelle
- 11 Intervention de Monsieur Tayeb BOURRAHOU, Responsable des Marché Professionnels MUTEST
- 12 Intervention de Monsieur Guy BUCHMANN, Secrétaire Général et Directeur de la Communication Caisse d'Épargne Grand Est Europe
- 13 Clôture de l'Assemblée Générale Régionale

---

#### **1 - Accueil par André BUHLER, *Président de la Section ALSACE de la FNRCE***

Le Président André BUHLER ouvre la séance à 9h30 et souhaite la bienvenue à l'assemblée en soulignant être impressionné de voir à nouveau plus de 100 participants réunis pour cette 34<sup>ème</sup> AG. Avec nos invités et les 23 accompagnants qui ont l'occasion de visiter le Musée des Arts et Techniques Graphiques à Ribeauvillé, ce sont 127 personnes qui se retrouveront pour la partie conviviale de cette journée de retrouvailles.

Il confirme, sous le regard de notre Président National, que nous comptons toujours parmi les Assemblées Régionales qui réunissent le plus grand nombre de participants et propose de nous applaudir pour cette belle fidélité.

Cette édition est un peu spéciale, avec à l'ordre du jour un point sur la gouvernance de notre Section Régionale.

Après ces mots d'accueil, André BUHLER salue la présence des invités et intervenants :

- Bernard d'ARQUY, Président de la Fédération Nationale des Retraités Caisse d'Épargne
- Jean Max LEGER, Vice-Président de la Fédération Nationale des Retraités Caisse d'Épargne
- Hervé TILLARD, Président BPCE Mutuelle
- Tayeb BOURRAHOU, Responsable du Marché des professionnels chez MUTEST
- Guy BUCHMANN, Secrétaire Général et Directeur de la Communication Caisse d'Épargne Grand Est Europe

Enfin il salue la présence de la Présidente de l'Amicale des Retraités, Eliane SAND, qui vient de tenir sa propre AG à Kirrwiller, et souligne la belle complémentarité construite au fil des ans entre les deux structures pour proposer une large offre de services aux écureuils alsaciens.

Avant de passer à l'ordre du jour, André BUHLER rend hommage aux 7 collègues qui nous ont quittés en 2025 :  
Martine BIEGEL – Jean François SCHUFFENECKER – Philippe SPINDLER – Robert STEINER – Roland THIEL –  
Lydia WEYGAND – Alfred ZAEGEL

Il prie l'assistance de respecter une minute de silence pour penser fort à eux et à leurs proches.

Difficile de faire la transition, mais il faut passer à présent à l'ordre du jour.

## 2 - Approbation du PV de l'AG du 20 mars 2025

Le PV de notre dernière AG a été adressé par mail ou par courrier au mois d'Avril 2025. Les destinataires ayant pu en prendre connaissance, il est soumis au vote et est adopté à l'unanimité des adhérents présents.

## 3 - Rapport financier

Le rapport financier est présenté par **Benoît WALD**, Trésorier.

Le résultat d'exploitation présente un excédent de **1 943,36 €** (Produits 25 655,76 € - Charges 23 712,40.)

Quelques points de recettes et de dépenses :

Cotisations 2025 : **13 650 € sur lesquels 7.020 € sont reversés au National** (18€ par membre)

Le déficit de l'organisation de l'AG 2025 : - **5 149 €** (10 589 € Frais – 5 440 € versés par les participants) est compensé par la subvention CÉGEE de **5.000€**

L'exercice 2025 est clôturé avec un bénéfice de **1 943,36 €** après 744,39 € en 2024. Cette hausse du résultat s'explique par une diminution de certaines charges, notamment les frais de déplacement, les frais d'édition, les frais postaux et les frais de réunion.

Les « Réserves » de la FNRCE – Section Alsace sont de 28 505,15 € au 01.01.2026, signe d'une bonne santé financière.

Vous trouverez ci-après, le COMPTE DE RÉSULTAT et le BILAN pour l'exercice 2025 :

### COMPTE de RÉSULTAT - exercice : 2025

RÉSULTAT d'exploitation	
TOTAL PRODUITS	25 655,76 €
TOTAL CHARGES	23 712,40 €
<b>RÉSULTAT (excédent)</b>	<b>1 943,36 €</b>

PRODUITS d'exploitation			CHARGES d'exploitation				
<b>25 655,76 €</b>	<i>total</i>	<i>écritures</i>	<b>589</b>	<b>23 712,40 €</b>	<i>total</i>	<i>écritures</i>	<b>64</b>
751,00 €	CÉZAM / carte (vente)		75	700,00 €	CARTE réglée à CÉZAM Grand Est		1
13 650,00 €	COTISATIONS ADHERENTS		396	936,50 €	COTISATION CÉZAM Grand Est		2
15,00 €	DONS ADHÉRENTS		1	7 020,00 €	COTISATIONS versées à la FNRCE		4
5 440,00 €	PARTICIPATION FRAIS AG		107	1 000,00 €	FRAIS *DÉPLACEMENT national		4
141,26 €	PRODUIT DIVERS		7	10 589,00 €	FRAIS A.G. organisation		5
658,50 €	PRODUITS FINANCIERS		2	21,47 €	FRAIS DE BANQUE		8
5 000,00 €	SUBVENTION		1	675,50 €	FRAIS DÉPLACEMENT région		21
				30,30 €	FRAIS DIVERS		1
				644,20 €	FRAIS ÉDITION région		5
				114,00 €	FRAIS INFORMATIQUE		2
				817,33 €	FRAIS POSTAUX		7
				196,60 €	FRAIS RÉUNION BUREAU		1
				967,50 €	FRAIS RÉUNION CONSEIL		3



## BILAN FINANCIER - exercice : 2025

ACTIF		PASSIF	
Compte Courant	333,46 €	Réserves	26 561,79 €
Livret A	25 851,69 €		
Parts Sociales	3 020,00 €	Parts Sociales (attribution)	0,00 €
		Charge à payer	700,00 €
		Résultat de l'année 😊	1 943,36 €
<b>Total</b>	<b>29 205,15 €</b>	<b>Total</b>	<b>29 205,15 €</b>

### 4 – Rapport des Contrôleurs des Comptes

Dominique GOLLENTZ et Jean-Claude SCHLATTER ont procédé au contrôle le 05 mars 2026. Dominique GOLLENTZ fait lecture du rapport de vérification.

Pour leur permettre d'assurer leur mission statutaire, Benoît WALD, trésorier a mis à leur disposition le Livre Journal, le Compte de Résultat, le Bilan, les relevés des comptes bancaires ainsi que toutes les pièces comptables justificatives.

Les contrôles et pointages n'ont révélé aucune erreur ou irrégularité.

N'ayant pas d'observations à formuler, ils certifient la régularité et la sincérité des comptes arrêtés au 31 décembre 2025 et proposent de donner quitus à Benoît WALD pour sa gestion assurée du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'à la clôture de l'exercice, le 31 décembre 2025.

André BUHLER remercie les vérificateurs élus pour la période 2023-2026 pour leur travail de contrôle durant ces 3 années.

### 5 - Demande de quitus

Les adhérents présents approuvent à l'unanimité le rapport financier et donnent quitus au Trésorier.

André BUHLER remercie et félicite Benoît WALD pour son excellent travail tout au long de l'année.

### 6 – Gouvernance de la Section Alsace

Ce point est traité par André BUHLER avec Jean-Max LEGER, vice-président de notre Fédération Nationale, en charge des relations avec les Sections Régionales, qui nous apporte le point de vue du Bureau National.

Depuis 2 ans maintenant, André BUHLER a annoncé qu'il quittera la Présidence à la fin de son mandat alors en cours, soit en mars 2025. En l'absence de candidat au poste de président, André BUHLER a accepté lors de notre dernière AG en mars 2025 de poursuivre sa mission pour un an afin d'assurer la continuité.

A l'occasion de cette nouvelle échéance, et toujours en l'absence de candidature pour le poste de Président, le Bureau a réfléchi à une solution de transition.

### Rappel du contexte

La Section Alsace rassemble près de 400 adhérents, soit 8% du plan national (5000 adhérents), alors que l'Alsace ne représente que 3% de la population nationale.

Elle est dirigée par un Conseil Régional de 19 membres et un Bureau de 7 membres.

À ce stade, aucun membre, ni du Bureau, ni du Conseil, n'a souhaité s'engager à reprendre la Présidence pleine et entière.

Pour assurer la continuité du bon fonctionnement, le Conseil a d'ores et déjà mis en place un certain nombre de groupes de travail, chacun dirigé par un membre du Bureau ou du Conseil, pour se répartir toutes les branches de notre activité souvent liées à la personne du Président antérieurement.

Les groupes ainsi créés concernent : l'organisation de notre AG annuelle – l'actualité de nos Mutuelles partenaires – les finances – la gestion des fichiers et informatique – le secrétariat – « Bien vieillir à domicile » et « Protéger et aider nos Proches ».

### **La proposition de transition**

L'objectif principal reste de trouver un(e) candidat(e) pour la présidence ; celui-ci ou celle-ci n'ayant pu être trouvé dans le Conseil actuel, et conscients que si une personne de l'extérieur devait entrer au Conseil avec ce profil, il lui faudra un peu de temps pour prendre connaissance de nos structures et de nos pratiques. Une solution intermédiaire a donc été élaborée.

Sous l'égide du vice-président national en charge des Sections régionales, **mettre une Présidence Collégiale par les membres du Bureau** qui se réunira chaque année au mois de juin pour décider du programme d'actions à mener pendant les 12 mois à venir et de la répartition des charges de travail liées, parmi les membres du Bureau.

Sont concernés : l'organisation de l'AG de l'année suivante - les différentes communications à mettre en place - la proposition de la Carte CEZAM (en octobre) - les courriers aux prospects (en décembre) - l'appel à cotisation avec le reçu fiscal (janvier) - les lettres électroniques si l'actualité le demande - la gestion des comptes et des résultats annuels - l'organisation des réunions du Conseil à organiser...

Le planning ainsi rédigé constituera le fil conducteur de l'action du Bureau et du Conseil pendant 12 mois. Chaque personne sera responsable du domaine confié.

Un compte-rendu de l'exécution du plan sera fait à chaque réunion du Bureau et/ou du Conseil.

### **La Présidence**

Cette nouvelle organisation rend tous les membres du Bureau responsables de la partie qui leur est confiée.

Reste que l'absence de Président peut s'avérer néanmoins préjudiciable à certains moments... par exemple lors de l'AG (accueil, fil conducteur, animation, rapport d'activité...) ... ou lors de la tenue de réunions (Bureau, Conseil...).

**Nous proposons à cet effet, que, à tour de rôle, l'un(e) des membres du Bureau assure la Présidence pour un an et soit ainsi le (la) porte-parole de l'équipe au complet pendant cette période.**

Un compte-rendu sera également fait régulièrement au vice-président national en charge des fédérations régionales.

Pour éviter que l'adresse officielle de la Section Alsace ne change tous les ans, en fonction de l'identité du nouveau Président, le Conseil et le Bureau ont décidé que l'adresse permanente de la Section Alsace serait celle du Secrétaire Général, donc actuellement Robert AMMANN.

Le Bureau a validé globalement ce dispositif lors de sa réunion du 5 novembre 2025 et le Conseil en a fait de même le 8 janvier 2026. L'avis du Bureau national sera donné par Jean-Max LEGER en fin de présentation de ce point.

### **En termes de délais**

Nous fonctionnons sur des cycles de 3 ans (renouvellement de 50% des membres du Conseil tous les 3 ans) ; il a fallu proposer un roulement parmi les membres du Bureau pour occuper le poste de président.

Les membres du Bureau ont accepté cette formule et se sont déclarés partants pour la mettre en place.

2025 étant passée, il nous faudra donc proposer un Président pour 2026, puis pour 2027.

En 2028, nous aurons un renouvellement de 50% du Conseil, et c'est au sein du Conseil que seront élus les membres du Bureau.

Puis il faudra nommer un Président pour 2028, un autre pour 2029, puis 2030.

Des membres du Bureau se sont pré-positionnés sur ces différents exercices pour couvrir toute la période jusqu'à 2030 et le premier à avoir accepté de prendre la Présidence pour 1 an après cette AG est Jean-Marie STACKLER ; il prendra ses fonctions lors du prochain Conseil qui se réunit le 23 avril 2026.

Pour les exercices futurs, il nous faudra procéder année par année.

Durant cette période transitoire, André BUHLER s'engage à rester à la disposition du Bureau si besoin en tant que Personne Qualifiée, de même que Richard DAVID pour la partie informatique et site internet. Nous le remercions d'ailleurs pour son soutien constant.

En corollaire de la démission du Président actuel, il faudra aussi modifier la liste des représentants de la Section ALSACE au Conseil Fédéral National (CFN). Actuellement les titulaires pour 3 ans sont André BUHLER et Jean-Marie STACKLER et les suppléants Benoît WALD et Jean-Luc SCHEER.

Le Conseil propose que Jean-Marie STACKLER et Benoît WALD soient dorénavant (pour les 2 années à venir) les titulaires, et Jean-Luc SCHEER et André BUHLER, les suppléants.

La priorité doit rester la recherche d'un(e) Président(e) au profil « permanent » qui pourrait se manifester et être intégré au dispositif à tout moment de ce parcours sur 6 ans.

### **La position du Bureau National :**

Jean Max LEGER, Vice-Président de la Fédération Nationale des Retraités Caisse d'Épargne, fait part de **l'accord du Bureau National pour cette proposition**, précurseur et inspirante au niveau national, tout en précisant qu'une solution plus conforme aux usages doit être trouvée à terme avec un mandat de Présidence plus classique et statutaire.

Son intervention qui suit porte sur 3 points : son rôle, la situation nationale et enfin un appel aux volontaires.

Concernant son rôle au sein du bureau National, nommé Vice-Président en 2025, il a en charge les relations avec les régions.

Au niveau national, les Conseils Fédéraux permettent de maintenir la proximité avec les régions.

L'Alsace est particulièrement bien structurée avec un Conseil de 19 membres, dont 7 font partie du Bureau. La répartition des tâches telle qu'elle a été conçue doit en faciliter le fonctionnement.

Il constate dans beaucoup de régions les difficultés à s'engager dans le Conseil avec comme frein principal la méconnaissance des adhérents de ce qu'on y fait et du temps que cela peut prendre.

Le Bureau National a décidé de former les adhérents, prioritairement ceux du Conseil National, puis ceux des régions. Cette possibilité est également ouverte pour ceux des adhérents qui souhaiteraient s'investir.

Enfin, Jean Max LEGER interpelle l'Assemblée en lançant « **la balle est dans votre camp** », véritable appel à se renseigner et à participer à la vie de la Fédération, précisant que l'organisation collégiale en place en Alsace facilite grandement tout engagement.

## **7 – Élections et nominations**

- Le mandat de notre équipe de trois vérificateurs étant arrivé à son terme, élection de trois vérificateurs aux comptes pour la période 2026/2029 :  
Les candidats au renouvellement de leur mandat : **Dominique GOLLENTZ** et **Jean Claude SCHLATTER**  
Nouvelle candidate : **Carine RAAB-HOWALD**  
L'Assemblée vote à l'unanimité pour leur nomination.
- Élection complémentaire au Conseil Régional :  
Bien qu'il n'y ait pas d'échéance électorale cette année, **Gérard MESSER** a fait part de sa volonté de rejoindre les membres du Conseil Régional pour les 5 années à venir.  
Sa candidature est validée à l'unanimité par l'Assemblée.
- Élection de nos représentants aux Assises d'Orléans (17-19 septembre 2026) :  
Point traditionnel pour élire nos porteurs de voix s'il y a des votes aux Assises. Compte tenu de nos 389 adhérents au 31.12.2025, nous disposons de 10 voix que nous proposons d'affecter aux membres du Conseil suivants :  
**André BUHLER - Huguette GERTHOFFER-MERZISEN - Dominique LANGRAND - Roger MESSER – Eliane SAND - André SAUTER - Jean-Claude SCHOENNAGEL - Joseph SCHOTT - Jean-Marie STACKLER - Benoît WALD.**  
Lors des Assises, comme c'est l'usage, procuration pourra être donnée à celles des personnes qui assistent à la manifestation.
- Nomination des membres du Conseil Fédéral National :  
Compte tenu de l'adoption de notre nouvelle gouvernance et du retrait du Président, il nous faut procéder à la nomination des membres du Conseil Fédéral National.  
Le Conseil Régional dans sa réunion du 8 janvier 2026 a proposé de nommer :  
**Jean Marie STACKLER** et **Benoît WALD** comme titulaires  
**Jean Luc SCHEER** et **André BUHLER** comme suppléants

## 8 - Rapport d'activité présenté par André BUHLER, Président de la Section ALSACE

André BUHLER s'adresse à l'Assemblée pour présenter quelques chiffres et l'activité de l'année 2025, en précisant que le point sur la Gouvernance a permis d'aborder déjà largement cette activité.

### Les effectifs

La fidélité à notre Fédération est toujours bien réelle, en témoignent la participation aux AG, et aussi le rythme auquel sont encaissées les cotisations après sollicitations, ainsi que tous les messages positifs adressés lors des différents contacts.

Au 31.12.2025, nous comptons **389** adhérents à jour de leur cotisation (397 en 2025).

Nous avons relevé cette année : **11** adhésions - **7** décès et **12** démissions (souvent liées à l'âge).

À noter que désormais 92% des membres ont une adresse mail.

Nous restons un peu en dessous de notre plafond de verre des 400 adhérents... mais nous restons au **3<sup>ème</sup> rang national** au sein des 17 Sections locales, derrière Ile de France et PACA, deux grandes régions comparées à l'Alsace.

Sur le plan local, comme sur le plan national, nous pouvons constater une lente érosion qui peut être causée par un attachement un peu moindre des jeunes retraités à notre enseigne. Des carrières moins linéaires que les nôtres qui n'avons souvent pas connu des employeurs en nombre, et donc une moyenne d'âge qui tend à augmenter.

### La Carte CEZAM

Comme nous le faisons depuis une dizaine d'années, nous proposons à nos adhérents de souscrire à la Carte CEZAM qui permet d'accéder à toute une gamme de loisirs individuels à des conditions préférentielles. Nous avons donc proposé à nouveau fin 2025 la souscription de la carte 2026 en proposant la prise en charge de **50%** du prix de la carte.

Ainsi pour 2026 nous avons enregistré la commande de **71** cartes titulaires et **46** cartes ayants droits.

A noter que bien souvent les nouveaux adhérents y souscrivent, ce qui en fait un bon argument d'appel et de fidélisation.

### L'activité de notre Conseil

Notre Conseil s'est réuni à 3 reprises en présentiel. La réunion du mois d'avril était structurellement la plus importante puisque, à la suite de l'AG électorale du 20 mars 2025, il a fallu élire un nouveau Bureau, dont la composition est :

Président (pour un an) : **André BUHLER**

Vice-Président 67 : **Jean-Marie STACKLER**

Vice-Président 68 : **André FISCH**

Trésorier : **Benoît WALD**

Secrétaire général, en charge de l'informatique : **Robert AMMANN**

Secrétaire : **André SAUTER**

Secrétaire adjointe : **Dominique LANGRAND**

Une des premières décisions de ce nouveau bureau a été de proposer le rajout d'une réunion du Conseil en visio-conférence début juillet, pour éviter un espacement trop important des rencontres.

Les représentants au Conseil Fédéral National (Jean-Marie STACKLER et André BUHLER) ont siégé à **4** reprises au courant de l'année 2025.

### La Communication

André BUHLER rappelle nos vecteurs de communication :

- le journal Infos retraités qui vous est adressé 3x par an (n'hésitez pas à proposer des articles sur votre environnement, votre hobby, un voyage, une découverte...etc....)
- notre site internet (national et régional), qui gagne à être connu... même s'il a enregistré quelques faiblesses de disponibilité ces derniers temps ; mais pas simple de gérer un tel outil avec un maximum de sécurité.
- nos lettres électroniques régulières (nous approchons la centaine au total depuis leur création). Nous avons beaucoup communiqué notamment sur l'actualité de nos partenaires des Mutuelles.
- et toujours, nos 2 courriers papier annuels concernant l'appel à cotisation (avec le reçu fiscal) et l'invitation à l'AG. En complément, quelques envois à nos adhérents dépourvus d'adresse mail et aux prospects dont nous disposons de l'adresse. Ainsi, un millier de courriers ont été adressés sans problèmes grâce aux excellents services de la filiale de la Caisse d'Épargne IDATECH.

### Les chantiers en cours

- Tout d'abord l'évolution du chantier 2024

En application de notre chantier de l'année 2024, « Protéger et Aider nos Proches » évoqué lors de notre dernière AG, nos correspondants **Agnès KOPP**, **Angèle FASSEL** et **André FISCH**, bénévoles comme tous les membres du Conseil, ont porté aide et assistance aux familles en situation d'accident de la vie.

Merci à eux trois pour leur action, assurée avec efficacité dans un contexte délicat.

- Le chantier 2025

André BUHLER, pour terminer, revient sur le chantier de l'année 2025, déjà largement évoqué en début de réunion lors de la présentation de la nouvelle gouvernance. Cela a nettement été la préoccupation principale de l'année.

À ce stade de la réunion, André BUHLER souhaite donner une touche personnelle à son dernier rapport d'activité.

Pour commencer, il rappelle quelques dates importantes : notre Section Régionale a été créée en 1992. Roger ERDINGER, de Colmar, en a été l'initiateur et le premier Président.

C'est notre ami Guy CORTS qui lui a succédé (il nous a quitté en février 2021).

Puis c'est Julien PETER qui a pris la suite pendant un septennat jusqu'en 2013 (décédé en avril 2023).

Il rappelle avoir pris la Présidence en avril 2013 jusqu'à maintenant, soit **13 années d'investissement, d'initiatives, de propositions, de décisions à prendre... et aussi de bons moments, de belles personnes côtoyées tant au plan régional qu'au plan national.**

Mais la santé et la fatigue accumulée ne permettant plus de répondre pareillement au fil des années et au moment de fêter ses 75 ans, il a souhaité passer le flambeau pour que l'avenir de notre Section Régionale soit assuré pour les années à venir.

En quelque sorte, sa deuxième retraite.

Durant ses 13 années de Présidence, l'activité déployée par André BUHLER a été considérable, constatée année après année lors des AG successives.

Il transmet un bel outil entre les mains de ses successeurs en toute confiance pour faire perdurer et prospérer la section locale avec le soutien des 400 personnes représentées ici.

Il remercie chaleureusement toutes les personnes qui l'ont accompagné au fil des années et consacré leur temps personnel à la Fédération à ses côtés, et remercie tous les adhérents pour leur confiance témoignée tout au long de ces années.

Il exprime ses plus sincères vœux de réussite au Bureau qui a pris les choses en main, et remercie ses membres qui ont pris leurs responsabilités. Enfin, il assure rester toujours disponible pour donner un conseil, un coup de main, si nécessaire.

Le rapport moral et d'activité est soumis au vote des membres présents par Robert AMMANN, Secrétaire général ; il est approuvé à l'unanimité.

La partie formelle et réglementaire de notre Assemblée Générale étant terminée, nous passons aux interventions de nos invités.

## 9 - Intervention de Bernard d'ARAQUY,

En introduction, Bernard d'ARAQUY remercie André BUHLER pour son invitation, rappelant qu'il est déjà venu il y a 3 ans, mais aussi pour son implication régionale et nationale en participant à différentes commissions.

Pour rebondir sur notre sujet de gouvernance, il précise qu'il ne faut pas avoir peur d'endosser la fonction de Président, son rôle principal étant de s'entourer d'une équipe, déléguer et animer.

Bernard d'ARAQUY démarre son intervention sur la situation générale en France : 2024 s'était caractérisée par une période d'instabilité politique, 2025 restera également une année assez chahutée politiquement, avec des mois d'instabilité budgétaire. Deux Premiers Ministres ont tenté de faire avancer notre pays sur le plan économique, sans grand succès il faut le reconnaître, la dette publique française augmentant régulièrement pour dépasser les 3 300 milliards d'Euros en 2025.

Concernant les perspectives pour les retraités, il souhaite remettre les choses dans leur contexte : les « boomers » que nous sommes sont régulièrement décriés alors que bon nombre de retraités sont investis bénévolement dans le monde associatif. Ils aident leurs enfants, gardent leurs petit-enfants et parfois remplissent le rôle d'aidant. Nous ne sommes

donc pas des inactifs, des parasites comme certains voudraient le faire croire ! Avoir à se justifier dans la dernière partie de sa vie peut provoquer un mouvement d'humeur.

Enfin, il rappelle que l'abattement de 10 % sur les revenus a été accordé en 1978 par le gouvernement de Raymond BARRE en raison de la chute brutale des revenus subie lors du passage à la retraite et non pas pour frais professionnels comme on nous l'a répété durant des mois lors des discussions sur le budget 2026. Il rajoute que l'âge aidant, la charge santé s'accroît et que le coût de la Mutuelle est entièrement à notre charge, contrairement aux actifs.

Heureusement les discussions récentes sur le budget 2026 ont permis de conserver cet avantage fiscal pour cette année.

L'activité au sein de la Fédération Nationale a été dense, comme les années précédentes, avec 4 réunions du Bureau, en amont des 4 réunions du CFN portant notamment sur les modifications statutaires, le renouvellement des sièges BPCE Mutuelle (avec qui la FNRCE entretient d'excellentes relations), les Assises en Rhône Alpes, la participation aux AG Régionales, et enfin la création de la commission « Finances » et les réflexions en cours dans la commission « Recrutement/Adhésions ». Se rajoutent la représentation dans les organismes externes :

- à l'UFRB, Union Française des Retraités de la Banque qui fédère plus de 50 000 adhérents, dont 26 000 du Groupe BPCE
- à la CFR, Confédération Française des Retraités qui regroupe plus d'1 million de retraités ; la FNRCE n'est pas directement membre de la CFR, nous y sommes représentés par l'UFRB avec Marcel Durieux qui a participé à l'AG de la CFR en mai 2025.
- à l'Association pour l'Histoire des Caisses d'Épargne ; Bernard d'ARAQUY et Jean-Max LEGER ont participé aux Premiers Entretiens de La Rochefoucauld, un évènement inédit qui a réuni historiens, penseurs et personnalités engagés autour de l'idée que même à l'heure de l'intelligence artificielle, l'avenir se construit avec l'histoire.

Bernard d'ARAQUY passe la parole à Jean Max LEGER pour faire le point sur les travaux des commissions nationales :

- « Recrutement/Adhésions » : avec 5 073 Adhérents, 2025 enregistre un chiffre en léger tassement par rapport à l'année précédente (5 249). L'objectif étant d'être plus nombreux pour être plus fort, il s'agit de trouver les éléments pour avoir un maximum d'adhésions
- « Élections » : cette commission a préparé le renouvellement de la moitié des délégués BPCE Mutuelle et s'est occupée d'organiser l'élection en vue du renouvellement du Bureau National en septembre 2025
- « Bien vieillir à domicile » : cette commission a pris en charge un sujet sensible qui aborde les conditions pour les personnes vieillissantes en anticipant le plus possible la perte progressive d'autonomie. Les thèmes abordés sont entre autres les clés pour bien vieillir, les aides au financement, les aidants...
- « Formation » (créée en 2025) pour les nouveaux membres du CFN afin de leur permettre de mieux connaître les rouages de la FNRCE et d'être plus vite intégrés et opérationnels, qu'ils soient titulaires ou suppléants.
- « Communication » (créée fin 2025) dont l'objectif sera d'améliorer encore l'information de nos adhérents en l'articulant entre national et régional d'une part et en utilisant divers médias complémentaires d'autres parts.
- « Finances » lancée fin 2025 et pilotée par Bernard d'ARAQUY avec comme objectifs généraux : vérifier que notre Fédération est bien en conformité réglementaire et fiscale, et simplifier, sécuriser et alléger la charge de travail en matière de gestion des adhérents et de gestion comptable.

Il rappelle que ces Commissions permettent de donner du sens en mobilisant toutes les régions ; moments de rencontres où peuvent germer des idées au service de l'intérêt collectif.

Pour terminer son intervention, il rappelle la tenue des Assises Nationales à Orléans du 17 au 19 septembre 2026, ouvertes à l'ensemble des adhérents.

Bernard d'ARAQUY se joint à Jean Max LEGER pour remercier l'Alsace pour son dynamisme.

André BUHLER et toute l'assemblée présente remercient chaleureusement Bernard d'ARAQUY et Jean Max LEGER pour leur présence et leur intervention.

## **10 – Intervention de Hervé TILLARD**

Hervé TILLARD démarre son intervention, comme il en a l'habitude, par un état des lieux et constate un « sale temps pour la santé » et un impact certain sur les mutuelles.

Les frais de santé de l'ordre de 50 milliards d'€ ont augmenté de 22% en 5 ans ; plusieurs raisons à cela :

- Le vieillissement de la population
- L'augmentation des maladies chroniques (30% de la population concernée)
- La hausse des tarifs des professionnels de la santé, hausses légitimes comme la dernière concernant les généralistes (+5€)

- La hausse de taxe sur les complémentaires santé ; taxe de l'ordre de 14% en France, elle est à 0 en Allemagne, 2,5 en Italie et 0,75 en Espagne, pour ne citer que les pays structurés en remboursement de soins et présentant quelques similitudes de fonctionnement.

A tout cela se rajoute une taxe supplémentaire dans le budget santé 2026 de 2,05% ; durant cette période de crise budgétaire, cette taxe est destinée en quelque sorte, à reprendre aux mutuelles l'enrichissement lié aux hausses de tarif appliquées l'année précédente.

Le projet de loi de santé finalisé au 31/12 pour application au 01/01 valide l'augmentation du reste à charge des frais de santé pour les patients et cette taxe supplémentaire qui doit être supportée sur leurs fonds propres.

BPCE Mutuelle a affirmé dès fin 2025 prendre en charge cette taxe sur la réserve (qui généralement permettait de réduire la cotisation du mois d'avril).

Les tarifs des contrats individuels ont été augmentés pour ne pas mettre en péril les équilibres réglementaires ; par contre, pas d'augmentation des contrats des actifs, avec un risque sur l'année suivante d'une hausse beaucoup plus importante.

Au vu de tous ces éléments, à terme, il y a un risque de baisse de garanties ; c'est la raison pour laquelle les mutuelles souhaitent pour l'avenir que tous les interlocuteurs, y compris les patients, puissent discuter ensemble plutôt que de rester un payeur aveugle.

Concernant les contrats BPCE Mutuelle, sur nos trois contrats la hausse de cotisation est plus faible qu'ailleurs : 0% sur les contrats Essentiel et Premium et 3,8% sur les contrats Optimum.

Le remboursement moyen par personne en 2025 est de 1093€, en augmentation de 4,4% sur les contrats Optimum (hausse moyenne de 3,7%).

Ces hausses concernent les frais de pharmacie (+12,5%), d'hospitalisation (+3,4%), médecine courante (+10 %), frais en hausse auxquels se rajoute un effet fréquence.

Hervé TILLARD confirme également les travaux de révision en cours de la gamme ASV pour fin d'année Dernier point et non des moindres, BPCE Mutuelle a obtenu le renouvellement de la certification AFNOR avec comme objectif d'être toujours meilleur pour les adhérents et pour les entreprises.

Il termine en mettant en avant l'importance des enquêtes de satisfaction et remercie les adhérents d'y répondre ; 97% d'entre eux font confiance à BPCE Mutuelle et la recommanderait à leur entourage.

André BUHLER et toute l'assemblée présente remercient Hervé TILLARD pour sa présence et son intervention.

## **11 - Intervention de Tayeb BOURRAHOU**

D'emblée, Tayeb BOURRAHOU remercie Hervé TILLARD pour son analyse du contexte et la partage totalement.

Concernant MUTEST, ces derniers mois ont été très compliqués ; victime le 31 décembre dernier d'une cyberattaque avec demande de rançon, le système informatique a été perturbé durant de longues semaines. A chaque moment, la priorité de MUTEST a été la protection des données de ses adhérents ; les contrôles réalisés par les instances étatiques ont révélé que ces données n'ont pas fuité. Seules ont fuité des données concernant MUTEST même, sans aucune gravité car il s'agit d'informations figurant dans le rapport d'activité.

Pour protéger les données de ses adhérents, MUTEST a décidé d'arrêter l'informatique et donc toutes les opérations comme le remboursement des prestations santé ou encore le prélèvement des cotisations.

D'ici fin mars, les opérations encore en retard seront toutes rattrapées.

Le projet de migration informatique en cours au moment de la cyberattaque reste d'actualité, mais différé dans le temps.

André BUHLER remercie Tayeb BOURRAHOU pour sa participation à notre Assemblée Générale.

## **12 – Intervention de Guy BUCHMANN**

En introduction de son intervention, Guy BUCHMANN transmet les salutations de Bruno DELETRÉ, Président du Directoire de la CEGEE et de Éric SALTIEL, membre du Directoire, DRH.

Petit zoom arrière sur la période écoulée, depuis la fusion annoncée fin 2016 et mise en œuvre en 2018. Il fait part notamment de ce mariage réussi entre les anciennes régions, autant pour les clients que pour les collaborateurs.

Alors que les dernières années la CE Alsace souffrait d'un coefficient d'exploitation qui la positionnait toujours en fin de classement national, la CEGEE affiche aujourd'hui un coefficient à 58,9% et est 5<sup>ème</sup> région de France.

Bruno DELETRÉ ayant fait valoir ses droits à la retraite, il sera remplacé à son poste de Président courant mai par Damien CLÉRIS ; les 4 membres du Directoire ainsi que le Secrétaire général sont reconduits.

Avant d'aborder les autres sujets, Guy BUCHMANN souhaite donner quelques explications sur l'évènement fâcheux de la récente sanction de la CEGEE.

Cette sanction concerne la facturation de la lettre d'information envoyée à un client dont le solde ne permet pas le règlement du prélèvement qui se présente, à l'instar de ce qui se fait pour les chèques. Suite à un contrôle portant sur les

années 2022-2024, la question des inspecteurs portait sur le fait de savoir si cette tarification entrainait ou non dans le plafond de facturation mensuel de 80 €. Cela n'étant pas le cas pour les chèques, la grande majorité des Caisses (14 sur 15), a appliqué cette tarification, et c'est ce qui est reproché aujourd'hui.

Le directoire a décidé d'accepter la transaction d'une amende de 3,2 millions d'Euros (provisionnée en amont) plutôt que la saisine du parquet avec un procès qui risquait de durer dans le temps, bien que l'interprétation de cette tarification par les inspecteurs soit discutable.

Concernant les projets de la CEGEE, 3 thématiques :

1. Réaffirmation de l'ancrage régional sur les 10 départements de la Caisse, autant en agence qu'à distance. Les métiers dans les agences ont fortement évolué, et le premier métier désormais est celui de Conseiller Banque Assurance. Le turn over reste important malheureusement, comme dans toutes les banques.

Afin d'offrir les meilleurs services à ses clients et assurer une organisation optimale, dès lors que les distances le permettent pour les collaborateurs, des agences à un, deux ou trois employés sont fermées et renforcent des agences de proximité.

2. Le contexte politique et économique particulièrement perturbé, avec un potentiel impact sur les clients, nécessite une adaptation régulière de la CEGEE
3. Les efforts de ces dernières années ont porté leurs fruits, avec aujourd'hui une Caisse forte et rentable, avec d'excellents résultats ; cela se traduit dans une part variable et un intéressement records pour les collaborateurs, et un dividende des parts sociales à venir qui devrait être des plus satisfaisant pour les clients.

Dernier point abordé par Guy BUCHMANN, le sponsoring qui permet à la CEGEE d'être présente sur l'ensemble des départements dans les domaines culturels, des plus petites manifestations aux plus emblématiques comme l'Opéra du Rhin, les festivals de musique de Colmar et Obernai, mais aussi dans le sport, avec le soutien de 22 équipes dont le Racing, la SIG, ou encore le Handball à Sélestat. Enfin troisième domaine dans lequel la CEGEE se distingue, celui du social et du mécénat, avec « Savoir pour Réussir » et une fondation soutenue dans chaque département.

André BUHLER fait part à Guy BUCHMANN de ses remerciements à la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, et à son DRH Éric SALTIEL, pour son soutien, renouvelé pour 3 ans en 2025, en précisant que toutes les régions ne bénéficient pas d'un tel soutien.

André BUHLER et les membres présents remercient Guy BUCHMANN pour sa participation à notre Assemblée Générale.

## Divers

À l'issue des interventions des invités de cette AG, Jean URBAN partage avec enthousiasme et beaucoup d'émotion un magnifique poème sur l'art de bien vieillir. Vous trouverez ce poème, qu'il a bien voulu mettre à disposition, sur le site internet avec les photos de notre rencontre. Merci à lui.

Enfin, pour clôturer la dernière AG sous la présidence d'André BUHLER, Jean Marie STACKLER prend la parole, au nom des membres du Conseil et de tous les adhérents, pour le remercier chaleureusement pour son implication sans faille durant toutes ces années, et retrace son parcours au sein de la section locale :

Il rappelle notamment que dès sa retraite, André BUHLER a adhéré à la Fédération et a rejoint le Conseil.

En 2013, il en est devenu le Président, jusqu'à aujourd'hui ; en 2025 déjà, il souhaitait passer le relais, mais a proposé de faire une année supplémentaire, le temps de trouver son remplaçant.

Concernant ces 13 années de Présidence,

- c'est un investissement de centaines d'heures au bénéfice de la Fédération, à notre bénéfice à tous.
- c'est un engagement permanent pour développer le nombre d'adhérents, puis le maintenir en trouvant chaque année de nouveaux adhérents, tâche de moins en moins évidente
- c'est l'organisation, la préparation et l'animation d'une cinquantaine de réunions du Conseil
- c'est également l'organisation, la préparation et l'animation des AG chaque année
- c'est la représentation et la valorisation de notre région avec une cinquantaine de déplacements au CFN dont il est l'une des forces vives
- c'est une implication dans différentes commissions nationales, comme « protéger ses proches », « statuts », « communication »
- c'est aussi la création des lettres électroniques avec pour objectif l'adaptation aux nouveaux moyens de communication ; nous sommes à la 95ème lettre électronique à ce jour !

- c'est le développement de relations harmonieuses avec notre ancien employeur, même s'il y a eu quelques déceptions (avec l'abandon de la participation aux frais ou encore l'arrêt de la rémunération des comptes courants...), mais c'est une subvention reçue chaque année
- c'est le développement de nos relations avec les Mutuelles Santé
- c'est le développement de la carte CEZAM ; nous sommes considérés aujourd'hui comme une véritable entreprise

Durant ces 13 années, André BUHLER a déployé son énergie avec toujours le souci du détail et une grande écoute. Jean Marie STACKLER, au nom de tous le remercie pour son engagement constant pour faire vivre notre section et lui remet un bon cadeau pour un restaurant étoilé, pour lui et son épouse, en signe de reconnaissance.

Bernard d'ARQUY se joint à cet hommage pour le féliciter et le remercier pour son engagement au niveau national, et pour lui souhaiter une bonne retraite et une bonne santé.

### **13 - Clôture de la 34ème Assemblée Générale**

Le Président André BUHLER adresse ses vifs remerciements à l'ensemble des acteurs de cette journée, intervenants, membres présents et clôt cette Assemblée Générale vers 12h30. Il convie l'ensemble des participants à rejoindre le hall d'accueil pour prendre l'apéritif avant d'assister au repas servi dans la salle de réunion réaménagée en espace de restauration. Les accompagnants sont de retour de leur visite pour partager ensemble ce moment de convivialité.

Il souhaite à toutes et à tous une belle fin de journée dans ce cadre magnifique au pied du Haut-Koenigsbourg !

Rédactrice : **Dominique LANGRAND** – Secrétaire de Séance - Section ALSACE